

## Fonds CAMPREDON

### LA DEFENSE PASSIVE A SAINT-NAZAIRE ET DANS LES COMMUNES ENVIRONNANTES



Masque à gaz, [ca 1939-1945].  
AM de Saint-Nazaire, Fonds Campredon, 3J/13

---

## INTRODUCTION

---

### 1. IDENTIFICATION

**Référence du service d'archives :** Archives municipales de Saint-Nazaire

**Intitulé :** Fonds Roger CAMPREDON, directeur urbain de la Défense Passive à Saint-Nazaire.

**Cotes extrêmes :** 3J/01-3J/34

**Dates extrêmes :** 1924 - 1952

**Niveau de description :** article

**Nombre d'éléments :** 34 articles

**Métrage conservé :** 1,5 ml

### 2. CONTEXTE

**Nom du producteur :** Roger Campredon, directeur urbain et directeur départemental adjoint de la Défense Passive à Saint-Nazaire.

**Présentation du producteur/contexte historique de production :**

#### **Le cadre législatif**

La Défense passive a été créée pour la protection des civils en cas de guerre, principalement en cas d'attaques aériennes.

Sa création et son organisation sont définies par la loi du 8 avril 1935 sur l'organisation des mesures de protection et de sauvegarde de la population civile, et par la loi du 11 juillet 1938 relative à l'organisation générale de la nation pour le temps de guerre.

La **loi du 8 avril 1935** rend l'organisation de la Défense Passive obligatoire sur tout le territoire national. Dirigée et organisée par le ministre de l'Intérieur assisté d'une commission supérieure, elle dépend localement du préfet, avec le concours des maires.

En complément du personnel de la Défense Passive, l'administration fait appel à des « agents et ouvriers des services publics non soumis aux obligations militaires, volontaires des deux sexes qui souscriront à titre civil un engagement pour la durée de la guerre ».

« Les dépenses de sécurité locale (...), de protection du personnel et du matériel des services communaux, de renforcement des services communaux d'incendie, de déblaiement et de désinfection » sont à la charge des communes.

L'efficacité des mesures de la défense passive pourra être vérifiée par des exercices à l'occasion des manœuvres de défense aérienne.

La **loi du 11 juillet 1938** sur l'organisation générale de la nation pour le temps de guerre. modifie, complète et intègre la précédente loi. La préparation et l'organisation de la Défense Passive relèvent alors du ministre de la Défense nationale. Les personnels appelés « sont tenus de participer en tout temps (...) aux exercices de défense passive et aux séances d'instruction (...) ».

L'obéissance est obligatoire à tous les échelons : des peines d'amende et d'emprisonnement sont prévues pour les contrevenants.

L'**instruction du 31 mai 1939** établit, entre autres, les conditions de financement de la Défense Passive. Le matériel et les installations fournis par l'Etat sur le territoire deviennent la propriété des départements et des communes. Ces derniers en assurent l'entretien et la conservation. Ils sont tenus d'organiser les services nécessaires au bon fonctionnement de la Défense passive sous contrôle de l'Etat, représenté notamment par un inspecteur départemental de l'hygiène, un inspecteur en chef des Ponts et Chaussées, et un inspecteur des sapeurs-pompiers. Les inspecteurs s'assurent de l'existence du matériel fourni, constatent les déficits, les conditions de stockage et d'entretien. Les fonctionnaires rendent compte de leur mission au préfet. Cette instruction prévoit également la création de commissions consultatives départementales et urbaines de la Défense passive.

### **L'organisation et les domaines d'action de la Défense passive**

La Défense passive a deux missions principales : la prévention et la protection des populations et les secours à la population.

#### **- La prévention et la protection de la population :**

Le personnel de la Défense Passive informe la population et les maires sur l'utilisation du matériel de protection contre les attaques aériennes, de lutte contre le feu, de secourisme, sur la conduite à adopter en cas de bombardement, ou encore sur les bons réflexes de la vie quotidienne, par le biais de circulaires, de brochures et de notices explicatives. Des « séances éducatives publiques de lutte contre les bombes incendiaires » ou « exercices d'extinction des bombes incendiaires » sont également organisés, comme à Penhoët. L'information est relayée dans la presse locale.

D'autres séances d'instruction, destinées cette fois aux personnels de la Défense Passive, sont dispensées par les Sections Sanitaires Automobiles Féminines et les sapeurs-pompiers, sur le secourisme ou le brancardage.

Pour la protection des populations, des caves-abris sont construites à la charge de l'Etat ; leur entretien revient aux départements et communes, ainsi que la rémunération des gardiens d'abris. Des caves de particuliers sont également identifiées comme abris. Dans un

bilan de 1945, M. Campredon a estimé à 15 000 personnes, la capacité d'accueil des caves, abris, ou tranchées du secteur de Saint-Nazaire.

- **Les secours à la population :**

Cette mission essentielle fait intervenir différents acteurs :

- **Le service médical** : des médecins sont réquisitionnés par le préfet pour assurer les gardes dans les postes de secours.
- **Les Sections Sanitaires Automobile Féminines (SSAF)** : les membres de ces sections sont chargés de récupérer les victimes et de les évacuer en dehors de la zone de combat.
- **Le corps des sapeurs-pompiers** : ceux-ci ont en charge la lutte contre le feu et le sauvetage des victimes en cas d'incendie.
- **Les équipes des postes de secours et de commandement** : les postes sont répartis dans la ville divisée en secteurs et îlots. Une équipe est affectée à chaque poste. A Saint-Nazaire, en 1941, sont mentionnés les postes de Méan-Penhoët, du Grand Hôtel, de l'Hôtel de Ville, de Jean Jaurès, des Bains-douches, des Franciscains, de l'Immaculée.
- **Les équipes de déblaiement** : ces équipes portent secours aux personnes qui se trouvent enfermées suite aux démolitions causées par les bombardements.

**L'organisation de la Défense passive à Saint-Nazaire**

Pour le secteur de Saint-Nazaire, c'est Roger Campredon qui dirige le service de la Défense Passive. Chargé du service de détection de gaz de la ville de Saint-Nazaire depuis le 2 août 1939, il est nommé Directeur urbain de la Défense Passive le 24 janvier 1941 en remplacement de M. Drouin<sup>1</sup>. Le 19 novembre 1943, il devient directeur départemental adjoint.

Né le 2 mars 1896 à Saint-Nazaire, cet ingénieur chimiste domicilié à la Baule organise les forces de la Défense Passive à Saint-Nazaire et dans les communes environnantes : Batz-sur-mer, La Baule-Escoublac, Campbon, Le Croisic, Donges, Guérande, Mesquer, Missillac, Montoir-de-Bretagne, Paimboeuf, Piriac-sur-mer, Pontchâteau, Pornic, Pornichet, Le Pouliguen, Quilly, La Roche-Bernard, Savenay, Saint-André-des-eaux, Sainte-Anne-de-Campbon, Saint-Brévin-Les-Pins.

- **La Défense Passive après les évacuations de 1943**

La construction d'une base sous-marine allemande à Saint-Nazaire dès 1941, en fait une cible stratégique : à partir de 1942 les Alliés bombardent la ville avec des bombes à explosions ou avec des bombes incendiaires. Les bombardements du 28 février 1943 entraînent la destruction de plus de la moitié de la ville et son évacuation officielle.

De nombreux agents de la Défense Passive se trouvent dispersés dans les différentes communes de repli mais certains d'entre eux restent sur place et continuent d'assurer le

---

<sup>1</sup> Son arrêté de nomination date du 15 juin 1942.

fonctionnement des services de la Défense Passive. Le 9 juillet 1943, le bureau de la Défense Passive se trouve replié dans la villa « Sigurd » à Pornichet, de même que la mairie de Saint-Nazaire.

En juillet 1943, l'effectif du service se compose d'une soixantaine de membres. « En cas d'alerte et de bombardements à Saint-Nazaire, les agents travaillant dans l'agglomération ou dans ses environs immédiats, ont la consigne de prendre toutes les initiatives pour le sauvetage des victimes et de se tenir en contact avec la mairie de Saint-Nazaire (...) qui est chargée d'assurer la liaison avec les services de police, d'incendie et d'ambulance. »<sup>2</sup>

A la Libération, M. Campredon poursuit son travail. Il prend en charge la collecte, l'inventaire, la revente ou la cession du matériel de la Défense Passive. Masques, matériel d'incendie et de mécanique, matériel médical, matériel des sapeurs-pompiers sont d'abord centralisés puis deviennent propriété de la commune ou du département, sous le contrôle de l'Etat. Le matériel réquisitionné est rendu à ses propriétaires, tandis que certaines fournitures sont attribuées à des groupes de professionnels. Les ambulances sont d'abord affectées au rapatriement des prisonniers et des réfugiés malades ou blessés dans les centres médicaux, puis sont mises à disposition des municipalités.

#### – **Le bilan de l'activité des services de la Défense passive**

Le 7 novembre 1945, M. Campredon publie une note sur les effets salutaires des mesures de la Défense Passive pendant la guerre : « Dans les périodes ou séries de bombardements, les premiers bombardements ont en général fait plus de victimes que les bombardements suivants, pendant lesquels la population observait plus strictement les consignes de la Défense passive, ou sagement évacuait la ville ». Il évalue à environ 300 à 400 le nombre de blessés ayant pu être sauvés grâce à l'intervention des services de la Défense Passive et à 500 ou 600 le nombre de victimes dégagées vivantes des décombres. Cette note fait également mention des dommages subis au niveau des richesses matérielles et des œuvres d'art : « Une partie des richesses matérielles : bibliothèque, archives, etc. qui avoisinaient les objectifs militaires et les points sensibles, avaient été évacuées dans un rayon de quelques kilomètres des objectifs. Malheureusement, ces richesses ont été ultérieurement détruites dans les lieux d'évacuation. »

Par la suite, M. Campredon continuera de représenter la Défense Passive lors de commémorations ou au sein d'associations.

---

<sup>2</sup> Courrier de M. Campredon au préfet de Loire-Inférieure daté du 9 juillet 1943.

**Historique de conservation :** Le fonds est remis à la ville sous forme de don par Mme Campredon. Il est conservé dans un premier temps à la médiathèque avant d'être confié aux Archives municipales en 1996.

**Modalités d'entrée :** don

### 3. CONTENU ET STRUCTURE

#### Présentation du contenu :

Le fonds rassemble principalement la documentation rassemblée par M. Campredon et les documents qu'il a produits. Cet ensemble comprend quatre grands types de documents :

- les documents relatifs à l'organisation et l'activité des services ;
- les instructions et les brochures de la Défense Passive ;
- des dossiers constitués après la période de la Libération ;
- de la documentation et des notices historiques sur le thème de la guerre et de la Défense Passive.

Parmi les documents relatifs à l'organisation et aux activités de la Défense Passive, on retrouve des dossiers généraux, d'autres ayant trait à la ville de Saint-Nazaire, et des dossiers propres à chacune des autres communes.

Les documents conservés sont de natures très diverses. En plus des brochures et des notices, le fonds contient des études, des rapports (parfois très détaillés), des statistiques, des listes nominatives de victimes, des inventaires de matériel, de la correspondance, des coupures de journaux, etc. Un masque à gaz figure également parmi les archives.

Les documents couvrent essentiellement la période 1939-1945, quelques brochures sont antérieures. Certains documents témoignent de l'activité de M. Campredon après la guerre.

#### Intérêt historique du fonds :

L'intérêt patrimonial de ce fonds est considérable. Il offre, d'une part, une vision d'ensemble de l'organisation de la Défense Passive et apporte d'autre part un témoignage précieux sur les événements qui ont marqué Saint-Nazaire et les communes environnantes pendant la Seconde Guerre mondiale.

Les documents montrent l'action de la Défense Passive à travers l'intervention sur le terrain des services de secours sanitaires et de protection des civils. Si les aspects opérationnels et réglementaires sont particulièrement mis en avant, le fonds montre également l'engagement de M. Campredon pour la Défense Passive, engagement qui perdure après la guerre.

Acteurs de premier plan, les membres de la Défense Passive fournissent dans leurs rapports et bilans des informations précises sur les circonstances qui les amenèrent à intervenir et sur les victimes prises en charge.

### **Mode de classement :**

Le classement de ce fonds ne respecte pas de plan particulier. Seuls les dossiers des communes extérieures à Saint-Nazaire ont fait l'objet d'un classement par ordre alphabétique de communes. Pour faciliter la compréhension du fonds et pallier l'absence de plan de classement, les articles sont présentés par ordre thématique.

Les dossiers ont été analysés en l'état et certains articles contiennent très peu de pièces.

Les documents initialement cotés 105W ont été recotés en 3J.

### **4. CONDITIONS D'ACCES ET D'UTILISATION :**

Les mêmes délais de communicabilité que pour les archives publiques sont appliqués. A l'exception d'éventuelles informations à caractère médical, ce fonds est communicable.

Quelques documents en très mauvais état ne sont pas communicables en raison de leur état matériel. Ces cas sont spécifiés dans le répertoire.

### **5. SOURCES COMPLEMENTAIRES**

#### **Sources internes au service :**

- délibérations de la municipalité de Saint-Nazaire entre 1939 et 1945 : une dizaine de délibérations abordent la question de la Défense Passive. Elles concernent les marchés de fournitures pour la diffusion de l'alerte, les dispositifs d'extinction des lumières, le matériel pour la protection de la population civile, l'équipement des postes de secours, l'étalement des caves-abris ou les dépenses de personnel.
- Plaquette illustrée de la Croix Rouge française, Comité de Saint-Nazaire « Les conditions de vie dans la région de Saint-Nazaire, de 1940 à 1945 », 1946.

#### **Bibliographie**

Cette bibliographie est loin d'être exhaustive. Elle comporte quelques titres génériques sur Saint-Nazaire pendant la Seconde Guerre mondiale ainsi qu'un article portant spécifiquement sur la Défense Passive à Saint-Nazaire.

- BERTIN François, *Saint-Nazaire sous l'occupation*. Luçon : éditions Ouest-France, 1989, 140 p.
- GUERIF Fernand, *Historique de Saint-Nazaire : tome II de la construction du port à nos jours avec de nombreuses illustrations*, 1963, 248 p.
- SICARD Daniel, *Saint-Nazaire : la guerre, l'occupation, la libération 1939-1945*. Tours : éditions Ouest-France, Mémorial de Caen, Ville de Saint-Nazaire, 1994, 91 p.

- MORISSEAU-MAHE Michèle. « 1939-1945 : les secours à Saint-Nazaire ». *Les Sapeurs-Pompiers de l'agglomération nantaise*, 2004, n°9, P 3-7
- Université Inter-Ages de Saint-Nazaire, *Vie de châteaux ?* Saint-Nazaire : Université Inter-Ages de Saint-Nazaire, 2005, 319 p.
- Revues de l'Association Préhistorique et historique de la région nazairienne

## 6. CONTROLE DE LA DESCRIPTION

**Service responsable** : Archives municipales de Saint-Nazaire

**Date de rédaction** : 1998

**Date de révision** : février 2013



---

## REPertoire METHODIQUE

---

### Organisation et fonctionnement de la Défense passive

#### 3J/20 Relations avec la Direction départementale

1941-1945

---

Fonctionnement courant : notes, correspondance, autorisations de circuler, listes de fournitures et matériel ; gestion du personnel, engagements, nominations, règlement des vacances, assurances, allocations familiales, visite médicale ; bilan.

#### 3J/31 Relations avec les autorités

1941-1951

---

Circulaires, rapports, pièces de correspondance, listes d'effectifs.

#### 3J/24 Gestion du personnel

1942-1943

---

Arrêtés de nomination, lettres de remerciements et de félicitations adressées au personnel de la Défense Passive.

#### 3J/21 Règlement du personnel

1943

---

Vacations allouées au personnel, rations alimentaires supplémentaires, attestations.

#### 3J06 Cartes et plans

1924-1943

---

Saint-Nazaire : plan de la ville avec les principaux bâtiments en 1924, carte des secteurs et îlots mentionnant les postes et liaison, carte Saint-Nazaire SO, 104 (Saint-Nazaire - La Brière - Campbon) (1924-v. 1943) ; Presqu'île guérandaise : carte de Quiberon SE - Ile du Pilier NE, 103-116 (mai 1943) ; région Saint-Brévin, Saint-Père-en-Retz, Pornic, 117, (juillet 1942) ; Vannes SO, 89 (février 1941).

#### 3J/28 Cave-abris

1939-1942

---

Réglementation, recensement, rapport sur leur fonctionnement, liste des abris, croquis, coupures de presse.

*Etat moyen*

### **3J04 Service des ambulances**

**1939-1948**

Section Sanitaires Automobiles Féminines (SSAF) : liste des conductrices, rapport, notes, correspondance, propositions pour la croix de guerre (1943-1948) ; Ambulances départementales, section Saint-Nazaire : états, rapports, listes et notes sur les transports de juillet 1944 à avril 1945, correspondance (1944-1945) ; section La Baule : listes et notes sur les transports de juillet 1944 à mars 1945 (1944-1945) ; liquidation du service : rapports, notes, pièces comptables, fiches d'utilisation de septembre à décembre 1944 (1944-1946).

### **3J/17 Service médical**

**1942-1943**

Correspondance, tableaux de service, article de presse sur l'installation d'une annexe de l'hôpital de Saint-Nazaire à La Baule

### **3J/19 Séances d'instruction**

**1942-1943**

Texte d'exercices, consignes, notes, listes de matériel, articles de presse, autorisations de circuler, correspondance.

### **3J/05 Fournitures et matériels**

**1942-1945**

Distribution : reçus (1945-1946) ; Service des Ambulances : coupons, carnets à souches, reçus (1942-1945) ; restitution et attribution de matériel après la guerre : circulaires, factures, listes, correspondance (1945) ; carnets de notes manuscrits.

### **3J/13 Masque à gaz avec filtre de rechange**

**[ca 1939-1945]**

1 masque avec sa boîte et sa notice d'utilisation.

## Défense Passive à Saint-Nazaire

### 3J/27 Organisation

1939-1943

Liste des agents et chefs d'îlots par îlot et secteur, rapport au Préfet sur l'état du service de la Défense Passive au 1er juillet 1943, étude balistique des bombardements aériens, articles de presse.

### 3J/18 Postes de secours et de commandement

1940-1943

Organisation générale : schéma, notes ; postes de Méan-Penhoët, le Grand-Hôtel, les Bains-Douches, l'Immaculée : correspondance.

### 3J/25 Alertes aux bombardements

1940-1943

Bordereaux d'alertes 1940-1943 mentionnant la date, les heures, les victimes et dégâts.

### 3J/32 Bombardements et attaques

1941-1962

Fiches signalétiques, listes de victimes, listes d'impact, articles de presse (dossiers par bombardement du 12 juin 1940 au 29 juin 1943, contient notamment des comptes rendus et témoignages sur l'opération Chariot du 28 mars 1942), liste des bombardements de septembre 1939 à décembre 1943, attestations, correspondance.

### 3J/29 Evénements sur le secteur

1941-1944

Démission de François Blancho, maire de Saint-Nazaire : discours (19 juillet 1941) ; bombardements de 1942 et 1944 à Saint-Nazaire et Donges : questionnaires vierges, rapports.

### 3J/23 Récit des bombardements de Saint-Nazaire et de Nantes

1943-1944

Récit, rapports, coupures de presse

### 3J/09 Démolition d'ouvrages militaires

1946-1948

3 croquis de terrain avec emplacement des ouvrages à démolir (1 des croquis concerne Le Croisic)

## Défense Passive par commune

*Un dossier par commune. Classement par ordre alphabétique de communes. Un dossier concerne Saint-Nazaire.*

### 3J/14 Batz-sur-Mer à Donges

1942-1945

**Batz-Sur-Mer** : inventaire du matériel, liste nominative de membres, compte-rendu de l'exercice du 6 décembre 1942 ; **La Baule-Escoublac** : mutations, états, factures, laissez-passer, inventaires... ; **Campbon** : liste nominative de membres ; **Le Croisic** : liste nominative du personnel engagé, inventaire du matériel, documents sur l'infirmerie des Gens de Mer du Croisic, utilisation comme poste de secours, propositions de récompenses pour les pompiers ; **Donges** : documents sur des victimes de bombardement , articles de journaux, faits de guerre, rapport.

### 3J/15 Guérande à Saint-Brévin-Les-Pins

1942-1945

**Guérande** : inventaire du matériel, rapport, état des vacances dues au personnel de la Défense Passive ; **Mesquer** : inventaire du matériel, consignes ; **Missillac** : liste des membres de la Défense Passive ; **Montoir-De-Bretagne** : rapports des faits de guerre , rapports de la Défense Passive, état des vacances pour la formation des personnels, pièces comptables ; **Paimboeuf** : inventaire du matériel, correspondance, liste des membres de la Défense Passive ; **Piriac-Sur-Mer** : état des morts par les mines, état du matériel ; **Pontchâteau** : correspondance courante ; **Pornic** : liste des membres de la Défense Passive, liste des victimes de guerre ; **Pornichet** : inventaire, plan de la commune, localisation des îlots de la Défense Passive ; **Le Pouliguen** : liste des membres de la Défense Passive ; **Quilly** : faits de guerre, liste des membres de la Défense Passive ; **La Roche-Bernard** : faits de guerre, rapports ; **Savenay** : rapports sur la Défense Passive, événements de guerre ; **Saint-André-Des-Eaux** : documents sur le matériel sanitaire du poste de secours et le transport des malades et blessés ; **Sainte-Anne-de-Campbon** : liste des membres de la Défense Passive ; **Saint-Brévin-Les-Pins** : liste du personnel de la Défense Passive, état des vacances, liste du matériel, actes de courage et de dévouement.

### 3J/16 Saint-Joachim à La Turballe

1942-1945

**Saint-Joachim** : état des vacances, liste des volontaires de la Défense Passive, plan des postes de secours ; **Saint-Malo-De-Guersac** : liste des engagés volontaires, état nominatif des consultations médicales ; **Saint-Michel-Chef-Chef** : rapport sur divers accidents, inventaire du matériel de la Défense Passive, état des vacances ; **Saint-Nazaire** : état des frais d'essence de la Défense Passive, consignes, factures, état des vacances, inventaire permanent du matériel de la Défense Passive, rapports divers, articles de presse, consignes, liste des conductrices affectées au poste de Saint-Nazaire ; **Trignac** : rapport sur la Défense Passive, état des vacances ; **La Turballe** : rapport, faits de guerre.

## Instructions et brochures

3J/03

1938-1943

Instructions sur la Défense Passive, brochures imprimées sur les dangers et moyens de protection.

3J/33

1938-[v. 1945]

Instructions ministérielles, documentation, brochures de vulgarisation.

*Certains documents sont en très mauvais état. Communicable partiellement.*

3J/26

1943-1944

Notices et questionnaires allemands et affiches, articles de presse concernant les mesures à adopter.

3J/02

[v. 1943]-1945

Bulletins d'informations ministériels, manuel sur les dangers et moyens de protection, brochures sur les bombes et plaquettes incendiaires (exemplaires multiples)

## Commémoration et souvenir

### 3J/10 Visite du Général de Gaulle à Nantes le 25 juillet 1948

1948

---

1 carton d'invitation de la ville de Nantes.

### 3J/22 Amicale de la Défense Passive

1948-1949

---

Photographies (4 tirages noir et blanc sur papier), statuts, articles de presse, correspondance.

### 3J/30 Médaille commémorative française de la guerre 1939-1945

1950-1952

---

Attribution : procès-verbaux, listes nominatives.

### 3J/08 Monument commémoratif franco-américain

[v. 1945]

---

Souscription : carnets à souches, tracts, formulaires vierges, correspondance avec l'Office des anciens combattants, l'Office de propagande du Comité franco-américain du souvenir.

### 3J07 Notes à caractère historique

1942-[ca 1947]

---

Notes manuscrites sur le déroulement de la guerre à Saint-Nazaire, discours à l'occasion d'une rencontre de l'Amicale de la Défense passive de Penhoët, coupures de presse.

### 3J/01 Exposition à la bibliothèque de Saint-Nazaire sur la Seconde Guerre mondiale

[ca 1980-1995]

---

Dessins reprenant des affiches de propagande alliée ou nazie.

## Documentation

### 3J/11 Alcoolisme

1919

Ouvrage intitulé "Vers la délivrance" : contient notamment un compte-rendu du congrès de la Ligue anti-alcoolique à Nantes et de sa visite à Saint-Nazaire en 1919.

*Document en mauvais état, bords roussis par le feu. Incommunicable.*

### 3J/12 Front populaire et stabilité du Franc

1937-1938

Articles de presse.

### 3J/34 Saint-Nazaire pendant la Seconde Guerre mondiale et dans l'immédiat après-guerre

1945-1948

Presse : *Journal officiel* franco-allemand (25 novembre 1943), *La Résistance de l'Ouest* (1<sup>er</sup> mars, 9, 10 et 24 avril, 28-30 juillet 1947, des 03, 07, 09, 11 et 27 septembre 1948), *Le Populaire de l'Ouest* (6, 7, 11 et 28 septembre 1948), *Ouest-Éclair* (11 septembre 1943), *Le Pays* (5 janvier 1946), *Le Phare* (30 mars, 20 octobre, 19 et 28 novembre 1942), *L'Atlantique* (22 février, 1<sup>er</sup>, 15 et 22 mars, 5, 12, 19 et 26 avril, 3, 10 et 24 mai 1947), *L'Avenir de l'Ouest* des 4, 7 et 28 juin 1945, 22 mai 1946 (coupure), 2, 21, 23-27, 30-31 mars, 1<sup>er</sup>-3 avril, 30 juillet, 1<sup>er</sup> août 1947, 30 mars, 29 mai 1948 coupure), *Ouest-France* (2 et 7 juin 1945, 2 août 1947, 29 septembre 1948).